

UN GLOBAL COMPACT

Communication sur le progrès

Eysines, le 21 Février 2020

Objet : Délai de grâce

Madame, monsieur,

Nous sollicitons votre haute bienveillance pour obtenir un délai de report pour la transmission de notre Communication sur le Progrès (COP) 2020, dont la deadline est le 15 février 2020.

Notre COP est en cours de rédaction et une réorganisation de nos services nous a fait prendre du retard.

Nous serons en mesure de la publier avec votre autorisation avant le 15 Mai 2020, date à laquelle nous demandons le report.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus respectueuses.

Dominique BASTARD
Présidente

